

# COMPTE RENDU DE LA VISITE AU COLLÈGE PIERRE MENDES FRANCE (PARIS 20)

## 19 novembre 2019

Dans le cadre de l'accompagnement du CAUE de Paris de deux collèges, investis dans le projet OASIS.



Entrée du collège Pierre Mendès France



Visite présentée par l'association *Veni Verdi* et une éco-déleguée

Margot Lys-Duval, de l'association *Veni Verdi* nous accueille avec Zoé, une éco-déleguée du collège à 14h30. Elles feront la visite à deux voix. Notre groupe est composé de 13 éco-délegués du collège Pierre Alviset et 2 enseignants du collège Octave Gréard (professeur de SVT et coordinatrice de la classe ULIS).

Margot Lys-Duval amorce la visite en nous donnant des informations globales sur le collège Pierre Mendès France. Il accueille 720 élèves de la 6ème à la 3ème. Les espaces végétalisés représentent 4 800m<sup>2</sup>, soit 2/3 environ de la surface totale des espaces extérieurs du collège. **Cette ferme urbaine**, gérée par l'association *Veni Verdi*, a été créée en 2014. Elle est aujourd'hui le plus grand espace cultivé de Paris intramuros. C'est un jardin écologique sans intrants chimiques et entretenu manuellement. Trois à quatre personnes travaillant au sein de l'association, s'occupent de ces espaces végétalisés. Elles organisent des temps pédagogiques dans le potager pour les élèves du collège et pour des habitants du quartier. Le mardi et le jeudi, de 12h40 à 13h30, le « Club Jardin », un groupe de 10 collégiens, entretiennent des zones potagères. Chaque troisième samedi du mois, un groupe d'habitants du quartier peut venir jardiner. Ces ateliers sont gratuits.



### 1. LES ESPACES AGRICOLES DE L'ASSOCIATION

La **ferme urbaine** est subdivisée en plusieurs espaces, en fonction du type de culture. La visite nous a permis d'explorer ces différentes zones, en débutant par le « **jardin de Curé** ». Ce jardin de plantes aromatiques est entretenu et a été créé par des élèves. Il a été inauguré l'année dernière. Par groupe de deux ou trois, les élèves jardinent dans des carrés de plantes médicinales et aromatiques encadrés d'argile mélangé à de la paille. Puis, certaines parcelles de cultures potagères sont entretenues sur le temps du midi par les élèves ou par l'association. Ils cultivent des choux fleurs, des salades, des poireaux, des fraises, des tomates, des plantes aromatiques, etc.

Margot Lys-Duval nous explique comment sont cultivées les plantes dans cette zone agricole de façon écologique et durable. Par exemple, en cette période de froid, le paillage est utilisé pour garder la chaleur et l'humidité. Il permet aussi de limiter la mise à nu de la terre qui peut être fragilisée par le froid. Ils font pousser des engrais verts, qu'ils utilisent pour rendre plus fertile le reste des espaces végétalisés. L'association *Veni Verdi* laisse cohabiter



«Jardin de curé» et parcelles potagères entretenus par le «Club Jardin» (groupe d'élèves)

des plantes de natures différentes (fleurs, aromatiques ou potagères). Ce principe de compagnonnage permet aux plantes de s'entraider en s'échangeant des sels minéraux, se protégeant du soleil, etc. Des grillages recouvrent parfois les plants pour les protéger des oiseaux ou d'autres mammifères. Chaque élève ou groupe d'élèves a une parcelle délimitée pour ses plantations, par des briques, des planches de bois ou de l'argile avec de la paille. La récupération des eaux de pluie a été envisagée mais n'a pas été possible : c'est donc de l'eau potable qui est utilisée pour l'arrosage. Les bacs de compost ne sont pas suffisants actuellement, ils sont de 3-4m<sup>3</sup> alors que la surface potagère nécessiterait 12m<sup>3</sup>. Chaque élément planté ou installé est pensé pour être multi-usage.

Nous sommes ensuite invités à visiter **la serre** exposée plein sud, construite pendant un atelier participatif avec des bénévoles. La structure poteaux-poutres en bois, avec des toiles en polyéthylène agrafées, s'adosse à la façade d'un des bâtiments du collège. Elle accueille des boutures en culture hors-sol. Ces dernières sont ensuite développées au sein de la pépinière, à l'extérieur.

L'« **amphithéâtre** » est un espace uniquement géré par les classes SEGPA ERE (Espace Rural et Environnement) de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, dont les classes sont dans le bâtiment adossé. La formation SEGPA ERE, accessible depuis la 4<sup>ème</sup>, est axée sur la floriculture, la viticulture, l'aménagement d'espaces verts et la production légumière. La forme circulaire des plantations rappelle un amphithéâtre, ce qui permet de protéger les espaces centraux. Les plantes y sont vivaces : leur souche étant plus résistante.

Ces quatre espaces visités, définis comme des parcelles agricoles, ne sont pas visibles depuis la cour, ils le sont uniquement depuis la rue le Vau. Ils sont accessibles à des temps bien particuliers aux élèves, décrits ci-dessus.

Serre construite lors d'un chantier participatif, pour la culture hors-sol de boutures

L'amphithéâtre géré par les élèves de la classe SEGPA ERE





Butte de pleine terre avec des plants de vignes entre les deux niveaux de la cour de récréation



«Jardin pédagogique» accessible aux élèves

## 2. LES ESPACES ACCESSIBLES AUX ÉLÈVES

La cour de récréation du collège, majoritairement asphaltée, est sur deux niveaux. Une butte en pleine terre permet la transition entre les deux niveaux. L'association y a planté des plants de vignes et d'autres plantes comestibles, l'appelant même la « forêt comestible ». Les plants sont hauts et resserrés pour empêcher le piétinement. Un sentier permet aux élèves de traverser la butte pour passer d'un niveau à l'autre. Margot Lys-Duval relève une certaine difficulté pour gérer cet espace, assez souvent piétiné par les élèves. Ils ont tenté de mettre des grillages pour empêcher la traversée intempestive des élèves sur les plantations. L'implantation des vignes a permis de limiter le piétinement. Des gradins pour s'asseoir lient aussi les deux niveaux. Le prochain projet est de construire un mur végétalisé le long du mur exposé plein Est de la cour de récréation.

Au-dessus de la cour, se situe l'espace végétalisé pédagogique. Une première zone est séparée de la cour récréative par des arbustes, comme des noisetiers. Ils permettent de protéger l'espace planté, en contact direct avec les élèves. Dans la « prairie », sont cultivées des salades, et autres plantes potagères. Entre les buttes potagères, du broyat, sorte de copeaux faits sur place, permet de garder la chaleur et l'humidité. Plus loin, une mare a été creusée par des parents d'élèves, l'été 2019. C'est aujourd'hui un support pédagogique pour les professeurs de SVT. Elle accueille une biodiversité pour l'instant limitée, l'importation volontaire d'animaux (par exemple, des grenouilles) n'étant pas autorisée. Une membrane géotextile a été posée sur le fond de la mare, abritant des plantes humides de type roseaux. À côté, une spirale aromatique a été construite et conçue par la classe ULIS, participant à son intégration dans le collège et son projet. La spirale permet de faire pousser, au niveau haut, des plantes aromatiques nécessitant plus de soleil que les plantes installées dans la partie basse.

Mare creusée par des parents d'élèves, support pédagogique pour les professeurs (SVT et Arts Plastiques)



Poulailler avec deux poules nourries par les élèves





Espace végétalisée avec des plantes comestibles, les fruits sont utilisés pour faire des confitures ou des tartes



Espace de jardin forêt avec une bande entretenue avec des légumes et des fleurs par la classe ULIS

**Un poulailler** a été installé à côté de la mare. Il y a deux poules, une pondeuse et une non pondeuse. Le lapin s'est quant à lui enfui. Les élèves nourrissent les poules avec des épluchures venant de chez eux.

**Un jardin « séchoir solaire »** permet aux élèves de faire des sachets d'infusion. Une zone avec des plantes comestibles et hautes (framboisiers, groseilliers...) est située sur le parterre le long du logement de fonction. Les légumes ou fruits récoltés par les élèves ou l'association sont parfois mangés directement dans le collège. Par exemple, ils peuvent utiliser les fruits rouges du jardin pour faire des tartes ou des confitures et les servir au réfectoire pour une occasion particulière. Les potagers permettent aux élèves de mieux comprendre le cycle d'une plante mais aussi des aliments qu'ils consomment tous les jours. L'association souhaite, aussi, éduquer à l'alimentation saine avec des aliments cultivés de façon écologique. Le système de punition est aussi questionné : les élèves effectuent des travaux d'intérêt général dans les potagers, ils contribuent alors à leur entretien. **L'espace de jardin-forêt** est une alternance entre bosquet dense et plantations potagères avec des plants de fleurs. La classe ULIS, composée de 10 élèves, s'occupe d'un des parterres. **Un hôtel à insectes** a été construit lors d'un atelier par des élèves. Situé dans une grande statue de hibou, il marque l'entrée du collège.

À retenir :

- L'accessibilité et visibilité des zones potagères aux élèves
- L'implication des élèves et des adultes (Association, parents d'élèves, enseignants...) dans la gestion des potagers
- La pédagogie par la nature et sur l'alimentation saine et la gestion des déchets
- La pédagogie sur l'environnement : cultiver de façon écologique en ville

Sources :

[https://www.ac-paris.fr/serail/jcms/s1\\_1597926/fr/jardin](https://www.ac-paris.fr/serail/jcms/s1_1597926/fr/jardin) ;

<https://www.veniverdi.fr/> ;

[https://media.eduscol.education.fr/file/College/99/3/SEGPA\\_ressource\\_espaces-rural\\_environnement\\_108993.pdf](https://media.eduscol.education.fr/file/College/99/3/SEGPA_ressource_espaces-rural_environnement_108993.pdf).